**Autorisation de sortie encadrée aux abords du collège**

**Période de déconfinement**

Les professeurs d’Éducation Physique et Sportive de l’établissement proposent d’accompagner les élèves de 6ème et de 5ème, sur la pause méridienne, pour une promenade récréative d’environ 20 min.

Cette promenade aura lieu aux abords du collège et permettra aux élèves de se détendre en milieu de journée.

Pour cela, il nous faut votre autorisation :

NOM de l’élève :

Prénom de l’élève :

Classe :

J’autorise mon fils (ma fille) à participer aux promenades proposées aux abords du collège, sur la pause méridienne à partir du 18 mai 2020.